

UN PROJET POUR MON VILLAGE ?

CYCLE DE FORMATION *express*
DES ÉLU•ES

4 modules
février • octobre 2021

Programme

QUELLE PLACE POUR LE PATRIMOINE DANS NOS BOURGS ?

Module T5



23 septembre 2021



Agen



3 heures

Mairie annexe (salle canal)
Place du Dr Esquirol

- 8h45 Accueil des participants (*port du masque obligatoire*)
- 9h00-9h45 **Atelier Brainstorming : faire connaissance avec son territoire, du patrimoine commun au projet de territoire.**
Comment co-construire une définition satisfaisante de l'enjeu patrimonial ?
Julie Marchand, formatrice, consultante Cabinet Connaixens, membre du programme de recherche ANR PLU Patrimonial
- 9h45-10h15 **Dialogue : la méthodologie d'inventaire patrimonial, un atout pour la démarche PLU I et pour le projet de territoire.**
Nathalie Hérard, architecte-urbaniste, directrice du CAUE 47
Julie Marchand, formatrice, consultante
◇ Présentation d'outils simples d'inventaire patrimoniaux à conduire avec des habitants
- 10h15 Pause
- 10h30-11h15 **Exposé : comment mieux prendre en compte le patrimoine dans un PLU ?**
◇ Notions introductives et démarche d'une commune rurale modélisée*
Quels outils pour la revitalisation des centres-bourgs et les Petites Villes de Demain ?
Julie Marchand, consultante
- 11h15-12h00 **Exposé : la place du conseil et de la médiation pour expliquer la règle, au satde de l'instruction, sur les demandes d'autorisations d'urbanisme**
Christophe Broichot, architecte-urbaniste conseiller CAUE 47
Vincent Rey, architecte conseil de l'État DDT 47



* Ce module se prolonge par une formation, initiée par le CAUE et animée par Julie Marchand, le 23 après-midi et le 24 septembre. Intitulée " Patrimoine ordinaire & centres-bourgs : du projet de territoire au PLU patrimonial " cette formation s'adresse aux techniciens de collectivités (chargés des ORT, PVD, service urbanisme - planification et ADS) et propose un approfondissement technique des notions abordées lors du présent module.